

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable et toutes leurs modifications qui ont été déposés doivent être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Il n'existe aucun marché pour la négociation des billets. Il peut être impossible pour les souscripteurs ou les acquéreurs de les revendre, ce qui peut avoir une incidence sur leur cours sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus préalable de base.

Le 6 novembre 2025



Suncor Énergie Inc.

Sommaire des modalités ~~provisoire~~ définitif pour les billets à 5 ans

Émetteur :	Suncor Énergie Inc. (« Suncor » ou la « Société »)
Émission :	Billets à moyen terme série 12 émis aux termes d'un prospectus préalable de base simplifié daté du 4 juin 2024 et d'un supplément de fixation du prix daté du 6 novembre 2025 (les « billets »)
Notation¹ :	DBRS : A (bas) (stable) Moody's : Baa1 ² Fitch : BBB+ ²
Capital :	500 M\$ CA
Date de règlement :	Le 14 novembre 2025 (T+5)
Date d'échéance :	Le 14 novembre 2030
Écart d'émission³ :	[Caviardé conformément au paragraphe 4 de l'article 9A.3 du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable]
Coupon :	• 3,550 % payable semestriellement à terme échu le 14 mai et le 14 novembre de chaque année, à compter du 14 mai 2026
Rendement de l'émission :	• %3,578 %
Prix d'émission :	• 99,873 \$
Rang :	Les billets seront des obligations directes et non assorties d'une sûreté de la Société qui seront de rang égal avec toutes les autres dettes non assorties d'une sûreté et non subordonnées de la Société.
Garantie :	Les billets seront garantis par Suncor Energy Oil Sands Limited Partnership quant au paiement et à l'exécution de la totalité des dettes et obligations que Suncor aura contractées de temps à autre à l'égard des billets.
Emploi du produit :	Suncor entend affecter le produit net tiré de la vente des billets au remboursement de dettes existantes de Suncor et de ses filiales, notamment le remboursement des billets à moyen terme de série 9 échéant le 17 novembre 2025 d'un capital global de 1,0 G\$. Suncor entend investir le produit net dans des dépôts bancaires et des titres négociables à court terme jusqu'à l'affectation de celui-ci de la manière susmentionnée.
Remboursement :	Suncor peut rembourser les billets, en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, sur préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours et aux conditions qui peuvent être indiquées dans l'avis de remboursement applicable, a) à tout moment avant le 14 octobre 2030 au plus élevé des montants suivants, à savoir (i) la valeur nominale ou (ii) le prix fondé sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada (au sens défini dans le supplément de fixation du prix applicable et devant être

¹ Une notation ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres et peut être révisée ou retirée en tout temps.

² Moody's attribue des perspectives aux émetteurs et non aux titres d'emprunt individuels. Moody's a attribué des perspectives stables à la Société. Fitch a attribué des perspectives stables à la note d'émetteur de la Société.

³ [Caviardé conformément au paragraphe 4 de l'article 9A.3 du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable].

établi en fonction du taux d'actualisation du rendement des obligations du gouvernement du Canada jusqu'au 14 octobre 2030 plus [21,5](#) points de base), et b) à tout moment à compter du 14 octobre 2030, à la valeur nominale, dans chaque cas majoré de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date du remboursement, exclusivement.

CUSIP / ISIN :

86721ZAZ2 / CA86721ZAZ23

Syndicat :

Valeurs Mobilières TD Inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
Marchés mondiaux CIBC inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
Scotia Capitaux Inc. (cochef de file des placeurs pour compte et coresponsable des registres)
Mizuho Securities Canada Inc.
J.P. Morgan Valeurs mobilières Canada Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
Valeurs mobilières Desjardins inc.
SMBC Nikko Securities Canada, Ltd.
ATB Securities Inc.